Image not found or type unknown

Refus d'investigation mesure éducative

Par **fabon77**, le **27/05/2008** à **14:06**

Maman d'une fille de 12 ans j'ai souhaité mettre un terme à une ime commandée par le juge pour enfant. En effet mon enfant et moi ne supportions plus l'inquisition et vivions très mal cette situation. Quels sont les risques d'une telle décision, nous sommes convoquées le 11 juin. remerciement Cordialement Fabienne

Par **olivier**, le **31/05/2008** à **07:40**

tu ne peut refuser une telle mesure et te le déconseillé de la refuser donne moi @ je t'enverrais les texte loi surs le sujet un papa de2 filles séparer de leur mère

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés